



## DEMANDE PAR UN NON-RÉSIDENT DU CANADA D'UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ RELATIF À LA DISPOSITION D'UN BIEN CANADIEN IMPOSABLE

### INSTRUCTIONS

Toute mention d'une disposition législative renvoie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

#### Quand et comment produire la déclaration

Utilisez ce formulaire, si vous êtes un non-résident du Canada, pour nous aviser que vous avez disposé d'un bien canadien imposable ou que vous avez l'intention de le faire, selon la définition donnée au paragraphe 248(1) de la *Loi*. La disposition d'un bien canadien imposable comprend la disposition d'une participation ou d'une option à l'égard d'un tel bien, que ce bien existe ou non.

Vous devez déclarer sur le formulaire T2062A la disposition réelle ou éventuelle d'un avoir minier ou forestier canadien, d'un bien immeuble canadien (autre qu'une immobilisation) et d'un bien canadien imposable amortissable. Par contre, quand vous disposez d'un bien canadien imposable amortissable, utilisez ce formulaire pour déclarer le gain de la disposition, et le formulaire T2062A pour déclarer la récupération d'allocation du coût en capital ou la perte terminale. Si vous devez produire ces deux formulaires pour les mêmes biens, envoyez-les ensemble.

Vous devez faire une demande distincte pour chaque disposition ou disposition éventuelle. Toutefois, si vous disposez de plusieurs biens en faveur d'un même acheteur et au même moment, une seule demande suffit pour tous les biens. Chaque personne qui déclare avoir un droit de propriété conjointe, de propriété commune ou de copropriété doit soumettre un formulaire distinct.

Si vous faites une demande de certificat pour une disposition éventuelle, en application du paragraphe 116(1), et que, une fois réalisée, la disposition satisfait aux exigences des alinéas 116(3) *d*), *e*) et *f*), vous n'avez pas à faire une demande distincte en vertu du paragraphe 116(3).

Nous délivrons le certificat de conformité seulement après le paiement de l'impôt dû par suite de la disposition ou après le dépôt d'une garantie jugée acceptable par le ministre. Vous payez tout solde d'impôt dû au moment de produire votre déclaration de revenus. **Vous êtes tenu de produire une déclaration de revenus pour faire état de la disposition du bien mentionné sur le formulaire. Le défaut de joindre ce certificat à votre déclaration de revenus pourrait entraîner des retards de traitement.**

#### Pénalités pour non-production

**Si vous remplissez ce formulaire pour nous aviser que vous avez disposé d'un bien en vertu du paragraphe 116(3), faites-le-nous parvenir par courrier recommandé, au plus tard dans les 10 jours suivants le jour de la disposition. La pénalité selon le paragraphe 162(7) que nous imposons si vous produisez ce formulaire en retard est de 25 \$ par jour de retard, sous réserve d'un minimum de 100 \$ et d'un maximum de 2 500 \$.**

Veuillez joindre à ce formulaire les documents à l'appui (voir la liste ci-jointe) et adresser le tout au bureau des services fiscaux de la région où se trouve votre propriété. Toute omission entraînera un retard de délivrance du certificat de conformité.

#### Remplir la déclaration

**Pays de résidence** – Indiquez le nom du pays où vous vivez habituellement ou normalement.

**Numéro d'identification** – Indiquez le numéro d'identification approprié parmi les numéros décrits ci-dessous, pour nous permettre de créditer la garantie ou le paiement d'impôt au bon compte. Indiquez votre numéro sur votre déclaration de revenus canadienne et sur tout la correspondance que vous nous envoyez.

- |   |  |
|---|--|
| <b>Numéro d'assurance sociale (NAS)</b>           | – À inscrire si le particulier a déjà été résident ou résident réputé du Canada.   |
| <b>Numéro d'identification-impôt (NII)</b>        | – Numéro assigné à un non-résident qui a produit une déclaration de revenus canadienne dans le passé.  |
| <b>Numéro de compte du grand livre auxiliaire</b> | – Numéro attribué à un non-résident ayant effectué un versement mais n'ayant pas de numéro de compte au Canada.                                |
| <b>Numéro d'entreprise (NE)</b>                   | – Numéro d'enregistrement assigné aux entreprises telles que les sociétés, les sociétés de personnes et les entreprises à propriétaire unique. |
| <b>Numéro de compte de la fiducie</b>             | – Si nous avons attribué un numéro de compte à la fiducie, inscrivez-le dans cet espace.   |

Si vous n'avez pas de NAS ou de NII, veuillez remplir le formulaire T1261, *Demande de numéro d'identification-impôt (NII) de l'Agence du revenu du Canada pour les non-résidents*, disponible sur Internet à [www.arc.gc.ca](http://www.arc.gc.ca) Veuillez joindre votre formulaire dûment complété à votre T2062.

#### Pour obtenir un NE

Remplissez le formulaire RC1, *Demande de numéro d'entreprise*. Vous trouverez ce formulaire et la brochure intitulée *Le numéro d'entreprise et vos comptes de l'Agence du revenu du Canada* sur notre site Web à [www.arc.gc.ca](http://www.arc.gc.ca)

Une fois rempli, envoyez le formulaire RC1 et une copie du certificat de constitution de l'entreprise au bureau des services fiscaux où vous aurez envoyé le présent formulaire T2062.

**Renseignements sur les biens** – Si la disposition englobe plusieurs biens, annexe une feuille donnant les détails de chaque bien. Tous les montants indiqués doivent être exprimés en devises canadiennes.

**Emplacement du bien** – Comprend la municipalité/ville, province/territoire et le code postal pour l'adresse municipale requise ci-dessous dans la description du bien.

**Description du bien** – Incluez les renseignements suivants :

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Bien fonds ou immeuble          | – adresse municipale, numéro de cadastre, numéro de parcelle, numéro d'enregistrement, valeur municipale et utilisation du bien (p. ex., résidence personnelle, bien locatif ou bien utilisé aux fins de l'entreprise). |
| Biens d'entreprise              | – identification des biens commerciaux, nom commercial et adresse civique.  |
| Actions du capital-actions      | – nom et adresse municipale de la société, nombre d'actions et catégories, numéros de certificat, raison sociale de la société et valeur nominale.  |
| Bien d'une société de personnes | – nom, adresse municipale et numéro d'identification de la société de personnes.  |
| Fiducie                         | – nom et adresse municipale, sinon, noms et adresses municipale des administrateurs.  |
| Bien d'assurance désigné        | – identification des biens commerciaux de l'assureur, nom commercial et adresse municipale.   |

#### Exemption

Si vous déclarez une exonération d'impôt, comme une exonération prévue dans une convention fiscale ou l'exemption de résidence principale, ajoutez la portion de l'exonération dans la colonne (4), et annexe une note détaillant le calcul du montant de l'exonération.

**Remarque** : Vous ne pouvez pas déduire sur ce formulaire les dépenses engagées ou effectuées en vue de vendre un bien, notamment les commissions des agents immobiliers, les frais de courtage ainsi que les honoraires d'avocat et de notaire. Déduisez ces sommes dans votre déclaration de revenus canadienne.

#### Renseignements supplémentaires

Pour obtenir des renseignements sur le statut de résident au Canada, consultez le Bulletin d'interprétation IT-221, *Détermination du statut de résident d'un particulier*, ou veuillez communiquer au numéro de téléphone approprié suivant: À partir du Canada ou des États-Unis, composez le **1-855-284-5943** (pour les particuliers et les fiducies non-résidents) ou **1-855-284-5945** (pour les sociétés non-résidents), de l'extérieur du Canada ou des États-Unis, composez le **613-940-8496** (pour les particuliers et les fiducies non-résidents) ou **613-940-8498** (pour les sociétés non-résidents). Vous pouvez aussi visiter notre site Web à [www.arc.gc.ca](http://www.arc.gc.ca).

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements en consultant la version courante des documents de référence que voici :

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| Circulaire d'information :   | 72-17 – <i>Procédures pour les non-résidents du Canada qui disposent de biens canadiens imposables – Article 116</i>         |
| Bulletins d'interprétation : | IT-171 – <i>Particuliers non-résidents – Calcul du revenu imposable gagné au Canada et crédits d'impôt non remboursables</i> |
|                              | IT-176 – <i>Biens canadiens imposables – Droits et options sur des biens immeubles et des actions.</i>                       |
|                              | IT-419 – <i>Définition de l'expression « sans lien de dépendance ».</i>  |

## Liste des documents à annexer

Quand vous nous envoyez votre formulaire T2062, vous devez y joindre les documents justificatifs afin que nous puissions traiter votre demande. Nous énumérons ci-dessous les documents qu'il peut être nécessaire d'annexer. Veuillez cocher ( ✓ ) les cases qui s'appliquent à vous.

### Transactions financières

#### Vente d'un terrain ou d'un bâtiment

Si vous vendez un terrain ou un bâtiment, copies des documents suivants :

- offre d'achat (disposition envisagée);
- convention de vente (disposition réalisée);
- convention d'achat (lorsque vous avez acquis le bien);
- actes enregistrés d'achat;
- actes enregistrés de vente.

Fournissez aussi les documents suivants, selon le cas :

Si il s'agit de votre **résidence principale**, copie des documents suivants :

- formulaire T2091(IND), *Désignation d'un bien comme résidence principale par un particulier (autre qu'une fiducie personnelle)*;
- formulaire T2091(IND)-WS, *Feuille de travail pour une résidence principale*.

Si vous vendez un **bien à usage personnel**, copie des documents suivants :

- lettre décrivant la ou les utilisations du bien durant la période où vous en avez été propriétaire;
- liste des rajustements du prix de base menant au prix de base rajusté.

Si vous vendez un **bien locatif**, copie des documents suivants :

- tableaux de la déduction pour amortissement (DPA) pour toutes les années visées;
- déclarations de revenus canadiennes et avis de cotisation des trois dernières années;
- documents justificatifs pour la répartition du produit de disposition entre terrain et bâtiment;
- documents à l'appui des choix prévus par les paragraphes 21(1) et (3) concernant la capitalisation des intérêts;
- formulaire T2062A, *Demande par un non-résident du Canada d'un certificat de conformité relatif à la disposition d'un avoir minier ou forestier canadien, d'un bien immeuble canadien (autre qu'une immobilisation), ou d'un bien canadien imposable amortissable*, rempli.

#### Bail

Si vous accordez un droit de propriété ou en disposez, copie de l'**un** des documents suivants :

- convention d'emprise;
- bail de surface;
- convention de tenure à bail.

Si le **vendeur accorde un prêt hypothécaire** sur le bien :

- copie de la convention hypothécaire.

Si la transaction découle d'une **saisie hypothécaire** ou d'un **pouvoir de vente**, copie des documents suivants :

- pouvoir de vente ou de l'ordonnance de saisie;
- la convention hypothécaire.

#### Vente de l'actif de l'entreprise

Si vous vendez des éléments d'actif de l'entreprise incluant mais non limités aux comptes débiteurs et aux charges payées d'avance, fournissez une copie des documents suivants :

- convention de vente (disposition réalisée);
- états financiers les plus récentes;
- si les présentations sont incluses dans un paiement global, assurez-vous que la valeur appropriée a été attribuée aux éléments d'actif de l'entreprise;
- de l'offre d'achat (disposition envisagée).

#### Vente de biens amortissables (autres que des biens locatifs)

**Fournissez à la fois :**

- la convention de vente;
- les tableaux de la DPA pour toutes les années;
- les documents à l'appui du coût indiqué;
- un formulaire T2062A rempli.

#### Vente d'actions

Si vous vendez des actions, fournissez une copie des documents suivants :

- certificat d'actions ou lection du livre des actes indiquant le nombre d'actions que vous détenez et le montant payé;
- registre des actionnaires démontrant le nombre d'actions qu'ils détiennent;
- convention d'achat originale (pièce à l'appui du prix de base rajusté);
- résolution de la société concernant la vente;
- convention de vente (disposition réalisée);
- états financiers les plus récents de la société dont vous vendez des actions;
- états financiers de toutes ses filiales;
- offre d'achat (disposition envisagée).

#### Vente d'un bien d'une société de personnes

Si vous vendez un bien d'une société de personnes, fournissez une copie des documents suivants :

- convention de vente (disposition envisagée);
- liste des associés;
- contrat de société de personnes;
- offre d'achat (disposition envisagée).

Si le bien est une **participation dans une société de personnes**, copie des documents suivants :

- tableau du calcul du prix de base rajusté (PBR);
- du détail du compte de capital de la société de personnes;
- convention d'achat (si la participation a initialement été acquise d'une autre société de personnes).

**Si le bien est une participation résiduelle dans une société de personnes :**

- tableau du calcul du PBR.

Si le bien est un **droit à un revenu continu d'une société de personnes**, fournissez à la fois :

- tableau du calcul du PBR;
- documents à l'appui de la part de revenu de l'associé.

#### Droit au capital dans une fiducie canadienne

Si vous disposez d'un droit au capital dans une fiducie canadienne, fournissez :

- le nom et le numéro de compte de la fiducie;
- les documents de vente si le droit au capital a été vendu;
- la juste valeur marchande de toute propriété reçue de la fiducie en tant que règlement du droit au capital, y compris évaluation immobilière;
- un calcul du produit et du prix de base rajusté.

#### Exemption en vertu d'une convention fiscale

Si vous demandez une exemption en vertu d'une convention fiscale, vous devez nous fournir une preuve de résidence.

**Les particuliers** devraient fournir les documents suivants :

- une copie de leurs plus récentes déclarations de revenus à l'autre pays;
- une lettre de l'administration fiscale de l'autre pays confirmant leur statut de résidence.

Les sociétés devraient fournir les documents suivants :

- une copie de leur charte; et
- une lettre de l'administration fiscale de l'autre pays confirmant leur statut de résidence;
- une copie de leurs plus récentes déclarations de revenus dans l'autre pays.

Les fiducies et les successions devraient fournir les documents suivants :

- une copie du contrat (ou de l'acte) de fiducie ou du testament;
- une lettre de l'administration fiscale de l'autre pays confirmant le statut de résidence de la fiducie;
- une copie de leurs plus récentes déclarations de revenus à l'autre pays.

Si vous demandez une exemption en vertu de la **règle du nouveau départ** (*Convention fiscale entre le Canada et les États-Unis*, article XIII, paragraphe 9), fournissez les documents suivants :

- la preuve que vous avez résidé de façon continue aux É.-U. du 26 septembre 1980 à la date de la vente;
- la valeur du bien au 31 décembre 1971 (pour les biens acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 1972);
- le tableau du calcul de la partie exonérée du gain accumulée au 31 décembre 1984; ou
- le rapport de l'évaluateur indiquant la juste valeur marchande du bien au 31 décembre 1984.

#### Transactions avec lien de dépendance

Si la transaction a lieu entre parties ayant un lien de dépendance, fournissez l'un des documents suivants :

- le rapport de l'évaluateur indiquant la juste valeur marchande du bien au moment de la disposition;
- une lettre d'opinion d'évaluateurs ou d'agents.

Si l'opération est un **don de biens** :

- copie de l'acte formaliste de transfert.

Si la transaction vise un **choix fait conformément à l'article 85 (roulement)**, copie des documents suivants :

- le formulaire T2057, *Choix relatif à la disposition de biens par un contribuable en faveur d'une société canadienne imposable*; ou
- le formulaire T2058, *Choix relatif à la disposition de biens par une société de personnes en faveur d'une société canadienne imposable*;
- tous les documents justificatifs, notamment évaluations de biens mobiliers et immobiliers et calculs indiquant comment toute somme convenue dans un choix a été déterminée.

Si l'opération découle d'une **réorganisation de sociétés**, fournissez à la fois :

- une copie des documents expliquant l'objet de la réorganisation;
- la liste des étapes de la réorganisation;
- l'organigramme du groupe de sociétés.

Si la transaction vise un dividende réputé prévu par l'article 212.1 ou le paragraphe 84(3), fournissez le tableau du calcul :

- du dividende réputé ou de la réduction du capital versé;
- du capital versé libéré.

#### Fiducies et successions

Si le vendeur est une fiducie ou une succession, fournissez les renseignements suivants en plus des documents concernant la transaction :

- les nom et adresse du fiduciaire (ou exécuteur, administrateur ou autre représentant de la fiducie ou succession);
- une preuve de résidence du fiduciaire (ou exécuteur, administrateur ou autre représentant de la fiducie ou succession);
- liste des bénéficiaires et leur lieu de résidence;
- le pays de résidence de la fiducie ou succession;
- une divulgation expresse du fait qu'une fiducie est partie à la transaction.

#### Organismes de bienfaisance et organisations à but non lucratif

Si le vendeur est un organisme de bienfaisance ou une organisation à but non lucratif, fournissez les renseignements suivants en plus des documents concernant la transaction :

- la preuve que l'organisation est enregistrée comme organisme de bienfaisance, aux fins de l'impôt, dans son pays de résidence.

#### Propriété conjointe, propriété commune ou copropriété

Si le vendeur possède un droit de propriété conjointe, de propriété commune ou de copropriété, fournissez les renseignements suivants en plus des documents concernant la transaction :

- la liste des noms et adresses de tous les participants;
- le pourcentage de propriété de chaque membre.

#### Choix

Si vous avez fait auparavant un choix à l'égard du bien, fournissez une copie du formulaire de choix, par exemple :

- le formulaire T664 ou T664 (Aînés), *Choix de déclarer un gain en capital sur un bien possédé en fin de journée le 22 février 1994*;
- le formulaire T2061A, *Choix, exercé par un émigrant, de déclarer des dispositions présumées de biens canadiens imposables et les gains ou pertes en capital s'y rapportant*.
- Choix exercé en vertu du paragraphe 45(2) suppose un changement d'usage d'un bien personnel à un bien générant un revenu qui n'a pas eu lieu.\*
- Choix exercé en vertu du paragraphe 45(3) suppose un changement d'usage d'un bien général un revenu à un bien personnel qui n'a pas eu lieu.\*

\* S'il y a eu un changement d'utilisation et qu'aucun choix n'a été exercé, veuillez fournir la juste valeur marchande du bien au moment où le changement s'est produit.

#### Paiement au titre de l'impôt ou garantie

Si vous avez calculé un paiement au titre de l'impôt, fournissez l'un des documents suivants :

- le chèque tiré sur le compte de fiducie, le chèque certifié, la traite bancaire ou le mandat;
- la garantie bancaire;
- une preuve qu'une garantie a été fournie.

----- Pour l'ARC seulement -----

Compte ou grand livre  
auxiliaire

Montant du paiement

**DEMANDE PAR UN NON-RÉSIDENT DU CANADA D'UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ RELATIF À LA DISPOSITION D'UN BIEN CANADIEN IMPOSABLE**

Cochez (✓) la case appropriée
  Disposition éventuelle
  Disposition réelle

**Vendeur (non-résident)**

Société
  Fiducie ou succession
  Société de personne
  Particulier

Numéro d'entreprise (NE)	Numéro de compte de la fiducie	Numéro d'assurance sociale, d'identification temporaire, ou du compte du grand livre auxiliaire	
Nom de famille (en lettres majuscules)	Prénom et initiale (en lettres majuscules)	Date de naissance AAAA MM JJ	Date du départ du Canada AAAA MM JJ
Adresse actuelle		Numéro de téléphone	
Pays de résidence (lisez les instructions à la page 1)		Numéro de télécopieur	
Nom d'un représentant (Remplissez cette case si vous voulez autoriser une personne à vous représenter pour les questions touchant directement ce formulaire)		Numéro de téléphone	
Adresse d'un représentant		Numéro de télécopieur	

1. La disposition est-elle visée par le choix prévu à l'article 85 (transfert d'un bien à une société)?  Oui  Non

2. Avez-vous pris ou envisagez-vous de prendre une hypothèque par suite de cette disposition?  Oui  Non

3. Avez-vous tiré un revenu du bien, notamment des loyers, des redevances ou des paiements de location?  
 Si **oui**, remplissez la case appropriée :  Oui  Non

L'impôt des non-résidents a été retenu. Nom et adresse de la personne qui a effectué la retenue : ▶  
 L'impôt des non-résidents n'a pas été effectuée. Période où le revenu tiré du bien a été reçu :  
 (Annexez un état des revenus qui indique les montants de revenu brut.)

Du : AAAA MM JJ	Au : AAAA MM JJ
-----------------	-----------------

Si **non**, indiquez l'usage fait du bien pendant la période de possession. : ▶

4. Si vous avez un solde à payer (impôt sur le revenu, taxe d'accise, droits de douane ou taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée), donnez le ou les numéros d'identification ou de compte du solde impayé. ▶

5. Indiquez pour quelle année d'imposition vous avez produit votre dernière déclaration de revenus canadienne. ▶

6. La disposition est-elle une donation entre vifs, ou s'agit-il d'une transaction avec lien de dépendance?  Oui  Non  
 Si **oui**, et si le produit de disposition est inférieur à la juste valeur marchande du bien, indiquez quelle était cette valeur à la date de disposition, dans la colonne (1) ci-dessous.

**Acheteur**

Nom de famille	Prénom et initiale (en lettres majuscules)	Numéro de téléphone
Adresse actuelle		Numéro de télécopieur
Nom d'un représentant		Numéro de téléphone
Adresse d'un représentant		Numéro de télécopieur

**Renseignements sur les biens (Lisez les instructions à la page 1.)**

Biens – fonds/immeuble
  Biens d'entreprise
  Actions
  Biens d'une sociétés de personnes
  Fiducie
  Biens d'assurance désigné

Date réelle ou éventuelle de la disposition	AAAA MM JJ	Date à laquelle le vendeur a acquis le bien	AAAA MM JJ
Juridiction du bien	Municipalité/ville	Province/territoire	Code postal
Description du bien			

(1) Produit de disposition	(2) Prix de base rajusté	(3) Gain ou (perte) Colonne (1) moins colonne (2)	(4) Exemption	(5) Gain net ou (perte) Colonne (3) moins colonne (4)
\$	\$	\$	\$	\$
<b>Paiement au titre de l'impôt : Inscrivez 25 % du gain net</b> ▶				\$

**Certification**

Je, \_\_\_\_\_, atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire sont, à ma connaissance, exacts et complets.

(Nom en lettres majuscules)

\_\_\_\_\_

Date
(Signature d'une personne autorisée)
(Poste ou titre)